



ACTU DES LYCÉES PROS

AFFICHAGE SALLE DES PROFS

N° 8

25 juin 2012

ENQUETE SUR LES CCF

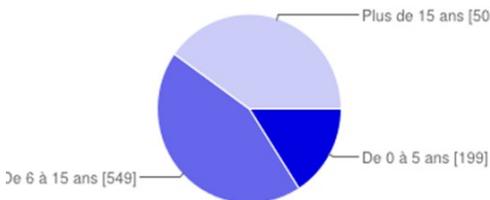
Les réponses obtenues proviennent à 54 % de femmes et à :

- **53 % de collègues enseignant dans des matières professionnelles** dont 26 % dans des matières « industrielles », 23 % de matières « tertiaires », les autres réponses venant des secteurs hôtellerie, alimentation, esthétique, etc.

- et dans les 47 % des matières générales on a 21 % de Maths/Sciences.

Les collègues qui ont le plus répondu sont ceux qui ont entre 6 et 15 ans d'ancienneté (44%) et ceux qui ont plus de 15 ans

d'ancienneté en représentent 40 %.



Nombre de réponses viennent corroborer les thèses et les revendications que le SNUEP-FSU défend depuis la mise en place de la soi-disant réforme de la Voie Professionnelle, mère de la généralisation du CCF.

Ainsi, 78 % des collègues considèrent que le CCF est une ré-

gression dans les modalités d'évaluation et 79 % des collègues pensent que le CCF permet d'augmenter les notes des élèves à l'examen.

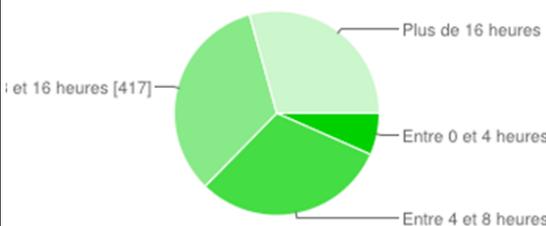
Enfin, les collègues ne sont pas dupes et reconnaissent à 94 % **qu'il est anormal, pour la délivrance d'un diplôme national, de concevoir et d'organiser les épreuves puis de les faire passer à ses propres élèves...**

Il est grand temps d'avoir un bilan national sur les CCF.

Le SNUEP-FSU considère qu'il est temps de faire un point sur la mise en place des nouvelles modalités d'évaluation dans la voie professionnelle : la généralisation du contrôle en cours de formation (CCF). C'est pourquoi, depuis quelques semaines, il organise **une grande enquête nationale**. Cette enquête restera disponible jusqu'à fin juin, pour ceux qui n'y auraient pas encore répondu, par l'intermédiaire d'un lien sur le site national du SNUEP-FSU : www.snuep.com.

Les résultats définitifs en seront publiés prochainement, avec une analyse plus détaillée, dans la presse nationale du SNUEP-FSU.

Quand on demande aux collègues **le temps qu'ils consacrent** à la préparation de chaque CCF, incluant la conception du sujet, son tirage, les convocations éventuelles, la préparation des salles et du matériel, voici les résultats obtenus :



Aussi n'est-il pas étonnant de constater que **95% des collègues interrogés considèrent que la généralisation des CCF a accru leur charge de travail...**

Entre 0 et 4 heures	83	7%
Entre 4 et 8 heures	384	31%
Entre 8 et 16 heures	417	33%
Plus de 16 heures	366	29%

Pour l'enseignement professionnel
Ne lâchons rien !

SNUEP
F.S.U.

ORGANISATION DES EPREUVES

En ce qui concerne l'organisation des épreuves, sachant que plusieurs réponses étaient possibles et que le type d'organisation choisi (ou imposé !) et très lié à la matière concernée, on constate que pour :

- **16 % des CCF, tous les élèves d'un même niveau sont convoqués simultanément** (à l'instar de ce qui pouvait exister pour les examens blancs),
 - **40 % des CCF, ce sont tous les élèves d'une même classe qui sont convoqués en même temps**
 - **17 % des CCF sont organisés en 1/2 classe**
 - **27 % en groupes très réduits** (de 4 à 5 élèves maximum).
- De la même manière, avec plu-

sieurs réponses possibles, et sachant que pour une même personne ayant répondu, différents cas peuvent apparaître, on apprend que les CCF se déroulent à :

- **22 % en dehors des heures de cours** des collègues,
- **36 % sur leurs heures habituellement dévolues aux cours** en classe entière,
- **37 % pendant les heures de groupe,**
- **5 % pendant les heures consacrées à l'accompagnement personnalisé.**

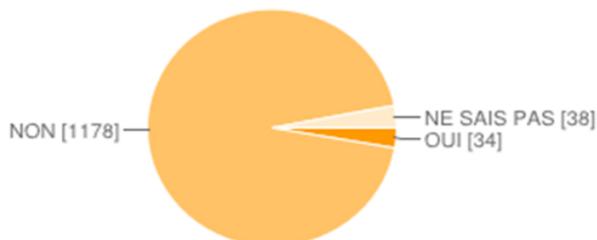
De plus, l'enquête révèle que, quand le CCF se déroule en groupe (quel qu'en soit le format), près d'un quart des collègues doivent « gérer » simul-

tanément le reste de la classe...

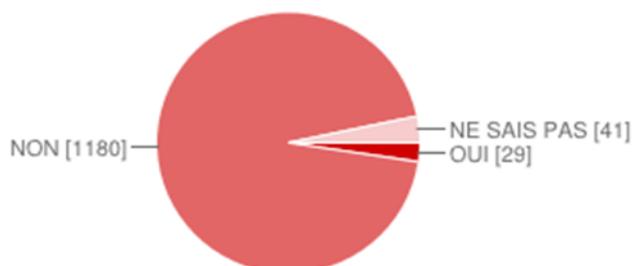
Quoi qu'il en soit, beaucoup d'heures consacrées aux CCF ne sont plus consacrées aux apprentissages, et, à défaut d'avoir reconquis le mois de juin, nous sommes entrain d'y perdre le mois de mai...

Concernant les élèves absents, on constate que 99% sont convoqués au moins une nouvelle fois si cette absence est justifiée. Signalons à ce sujet **qu'aucune circulaire (ou note de service) n'existe et que les seules directives « exploitables » sont dans la « Foire aux Questions » du site EDUSCOL du Ministère !!!**

Trouvez-vous normal, pour la délivrance d'un diplôme national, de concevoir et organiser les épreuves, puis de surveiller et d'évaluer vos propres élèves?



Pensez-vous qu'un Baccalauréat délivré presque uniquement à la suite d'épreuves en CCF peut avoir la même valeur que lorsque les épreuves sont ponctuelles et terminales?



PAIEMENT DES INDEMNITES

Le décret du 26/06/2010 fixe les indemnités. Pour 2011-12, les indemnités sont :

Indemnités CCF	Jusqu'à 15 élèves	De 16 à 24 élèves	A partir de 25 élèves
par épreuve ou sous épreuve	111 €	126 €	136 €

Décret qui n'a quasiment pas été appliqué en septembre 2011 et nous avons vu tout et n'importe quoi . Il y a eu autant d'applications que d'établissements !

Nous demandons que cela soit appliqué correctement cette année.

Par ailleurs, indépendamment du fait de payer le travail fait en indemnité, il est inadmissible de ne payer que les PLP des classes terminales. Les PLP ne suivent pas systématiquement les montées de leurs élèves, ne restent pas non plus dans le même établissement, etc.

Pour l'enseignement professionnel
Ne lâchons rien !